

Des aides pour un accès pour tous aux loisirs éducatifs

Agir ensemble pour l'accès de
tous aux loisirs éducatifs

👉 Contexte

Les enfants dont les familles sont bénéficiaires du RSA sont peu présents dans les effectifs des accueils de loisirs. L'accessibilité financière semble être un frein. De ce fait le Conseil Départemental de Dordogne a choisi d'aider financièrement ces familles et de confier la mise en œuvre du dispositif à différents partenaires relais dont les Francas de Dordogne.

👉 Objectifs

L'objectif de cette action est de lever les freins financiers de la participation aux accueils de loisirs pour les enfants issus de familles bénéficiaires du RSA, sans aller jusqu'à la gratuité.

👉 Déroulement

Dans le cadre d'une convention, le Conseil Départemental confie aux Francas de Dordogne une mission d'information et de mise en œuvre d'une aide aux familles bénéficiaires du RSA, pour l'accès de leurs enfants aux accueils de loisirs. Les Francas de Dordogne informent toutes les structures du département qui sont les relais auprès des familles.

L'aide est de :

- Extra-scolaire : 5.40€ maximum par jour d'accueil, 1€ minimum à la charge des familles.
- Périscolaire : 1.92€ maximum par jour d'accueil, 0.50€ minimum à la charge des familles.
- Séjour de vacances : 180€ maximum par an.

Les structures appliquent la réduction sur les factures envoyées aux familles et sont remboursées par l'Association Départementale qui gère l'enveloppe allouée par le Conseil Départemental.

👉 Évaluations

Si l'aspect financier est un frein à la participation aux accueils de loisirs pour certains enfants, ce dispositif permet de le dépasser. Le prix facturé devient symbolique et permet aux enfants d'avoir accès aux loisirs éducatifs. En 2017, 231 enfants ont bénéficié de ce dispositif.



Dates :

Tout au long
de l'année



Renseignements :

Francas de Dordogne
18 rue Clos Chassaing
24 000 PÉRIGUEUX
05 53 53 50 43



Lieux :

Département
de la Dordogne